



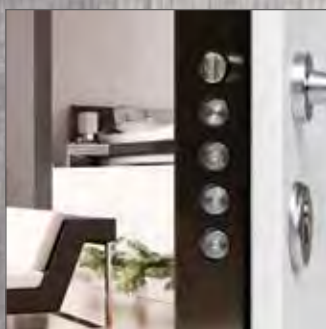
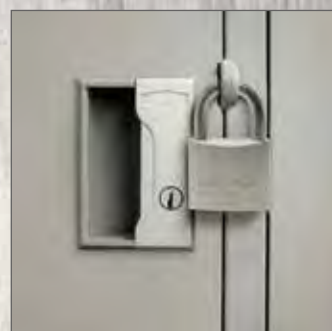
Catalogue 2022

Une année riche en nouveautés !



Faites le plein de nouveautés en 2022 !

- Garnitures de portes Arcade
- Cylindres
- Cadenas
- Serrures à mortaiser
- Serrures portes blindées
- Antipaniques
- Ferme-portes



Suivez-nous sur **LinkedIn** pour rester informés de toutes nos nouveautés !

! Catalogue en ligne

Consultez la rubrique «catalogue en ligne» sur www.normbau.fr pour plus d'informations et téléchargez nos catalogues, brochures, photos, croquis...

? D'autres questions ?

Notre équipe commerciale est à votre entière disposition pour vous présenter nos produits et vous guider dans vos choix.



Contrôle d'accès

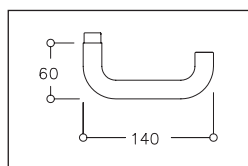


- Terminaux PegaSys
- Verrous à code

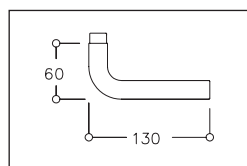
pages
256
257 - 262

Caractéristiques

PegaSys PIN · modèles de béquilles



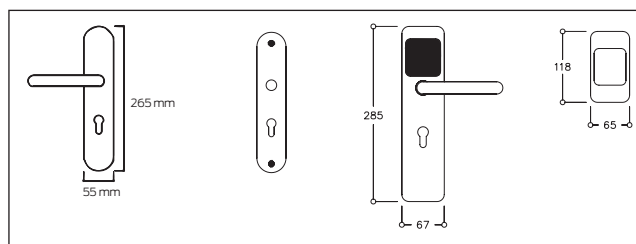
Série NT 181/NT 83



Série NT 191/NT 93

Axe de serrure :	à partir de 50 mm
Entraxe de serrure :	70/72/74/78/88 ou 92 mm
Carré :	7/8/8,5/9 ou 10 mm

Modèles standard



PegaSys - Un contrôle d'accès sans fil intelligent

PegaSys est un terminal permettant le remplacement des systèmes à clés. Il est aussi facile à installer qu'une garniture de porte et s'adapte à toutes les serrures standard.

Le terminal PegaSys 100 permet de moderniser rapidement les systèmes à clés en dispositifs de contrôle d'accès et convient pour la rénovation ou les bâtiments neufs.

Pour faciliter l'entretien du produit, le coffre monobloc est en inox épaisseur 1,8 mm.

Afin d'éviter un passage de câble dans la porte, l'électronique et l'alimentation sont situés du même côté.

Pour résister aux actes de vandalisme, la garniture est débrayée côté extérieur. Côté intérieur, le système permet une sortie libre dans tous les cas. L'accès au logement batterie se fait par l'avant du produit pour un remplacement rapide de la pile sans démontage. En dernier recours, il est possible d'utiliser le cylindre de secours à clé.

Le PegaSys 100 est réversible pour une pose aisée sur les portes à ouverture à droite ou à gauche (livré en standard à droite).

Pas d'installation de logiciel, une gestion simple permet de créer jusqu'à 100 codes individuels et de donner différentes fonctions d'accès : plus de clés, ni de badges...

Le lecteur mural PegaSys convient pour toutes les portes à ouverture par gâche électrique ou ventouse électromagnétique.

La gamme PegaSys 100 est également livrable en version pour une utilisation à l'extérieur (nous consulter).



PEGASYS - le produit le plus robuste sur le marché, convient aux environnements les plus exigeants :

- Coffre en inox
- Mécanisme de couplage réversible et débrayé
- Nombreuses fonctionnalités :
 - standard · libre-passage · code de verrouillage · code maître · code unique · code sous surveillance
- Disponible en modèle standard et en lecteur mural
- 3 piles 1,5 V pour plus de 70 000 ouvertures

- Groupe de produits 6700 -

Terminaux PegaSys 100 PIN

Terminal PegaSys 100 PIN intérieur

Terminal PegaSys 100 PIN extérieur IP 54

Lecteur mural PegaSys 100 PIN intérieur

Lecteur mural PegaSys 100 PIN extérieur IP 54

Casquette de protection inox pour lecteur mural

Référence	Unité	Tarif public H.T.
PegaSys 100 PIN	pièce	821,00 €
PegaSys 100 PIN IP 54	pièce	sur demande
Lecteur mural PegaSys 100 PIN	pièce	633,00 €
Lecteur mural PegaSys 100 PIN IP 54	pièce	sur demande
Casquette pour lecteur mural	pièce	141,00 €



Verrous à code



- Verrous à code mécanique
- Verrous à code électronique

pages

258 - 260

261 - 262

**Verrou à code mécanique N200,
pêne dormant en applique**

Les verrous à code mécaniques sont parfaitement adaptés aux portes nécessitant une restriction d'accès, bureaux, magasins, lieux de stockage...

Le déblocage du verrou est assuré par un code PIN unique. Solution entièrement mécanique, tous accessoires de fixation fournis.

Produit compact et facile à installer.

Finition en PVD acier inoxydable.

Clavier à 14 touches offrant plus de 8000 combinaisons possibles.

Convient aussi bien aux applications intérieures et extérieures.

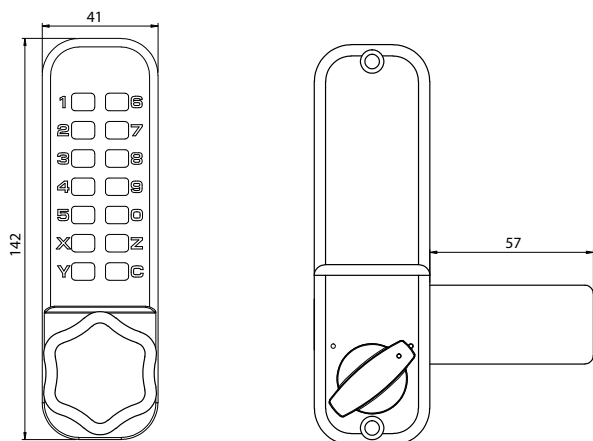
Carré adaptable facilement pour des portes d'épaisseur 35 à 65 mm.

Projection du pêne dormant de 43 mm.



N200 - acier inoxydable

Pêne dormant en applique



N200

- Groupe de produits 6800 -

N200 avec pêne dormant en applique

Verrou, pêne dormant en applique - PVD acier inoxydable

Référence	Unité	Code article	Tarif public H.T.
N200 SS	pièce	3900201000	218,00 €



N250 - acier inoxydable

Verrou à code mécanique N250, pêne demi-tour à mortaiser

Les verrous à code mécaniques sont parfaitement adaptés aux portes nécessitant une restriction d'accès, bureaux, magasins, lieux de stockage...

Le déblocage du verrou est assuré par un code PIN unique.

Solution entièrement mécanique, tous accessoires de fixation fournis.

Produit compact et facile à installer.

Finition en PVD acier inoxydable.

Livrable sur demande en alu satiné.

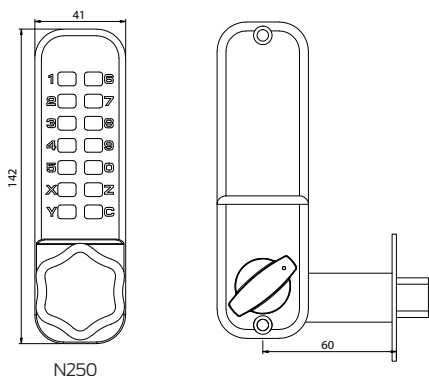
Clavier à 14 touches offrant plus de 8000 combinaisons possibles.

Convient aussi bien aux applications intérieures et extérieures.

Carré adaptable facilement pour des portes d'épaisseur 35 à 65 mm.

Livré avec une gâche et un pêne demi-tour tubulaire à encastrer, axe à 60 mm (axe à 70 mm livrable sur demande avec un délai supplémentaire).

Pêne demi-tour à mortaiser



N250

- Groupe de produits 6800 -

Référence	Unité	Code article	Tarif public H.T.
N250 SS	pièce	3900204000	218,00 €

N250 avec pêne demi-tour à larder

Verrou, pêne demi-tour à larder - PVD acier inoxydable

Verrou à code mécanique N500, fréquence de passage importante

Les dispositifs à code mécaniques Pushbutton sont parfaitement adaptés aux portes nécessitant une restriction d'accès : bureaux, magasins, lieux de stockage...

Le déblocage du verrou est assuré par un code PIN unique.

Solution entièrement mécanique pour fréquence d'utilisation quotidienne jusqu'à 500 passages.

Modèle avec poignée très robuste débrayable, totalement réversible.

Tous accessoires de fixation fournis.

Produit compact et facile à installer.

Finition en PVD acier inoxydable.

Un grand choix de combinaisons possible.

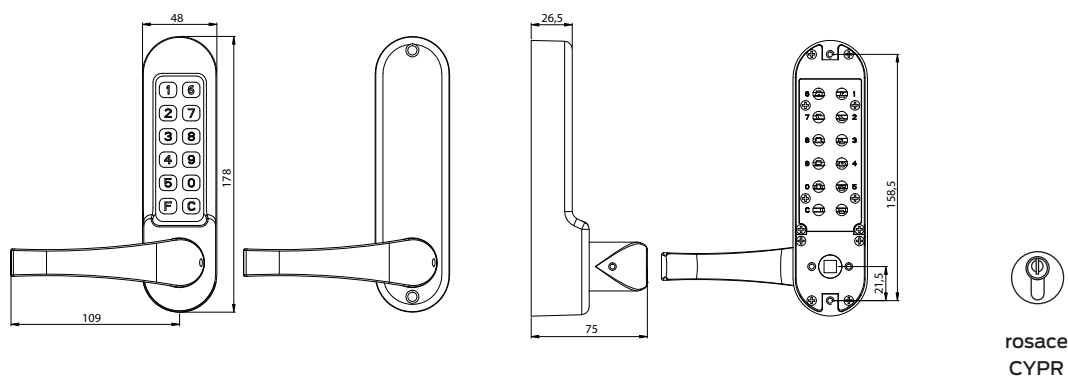
Convient aussi bien aux applications intérieures et extérieures.

Dispositif fourni avec rosaces CYPR.

S'adapte sur toutes les serrures à larder standards du marché (carré 7 et 8 mm).



N500 - acier inoxydable avec rosaces CYPR



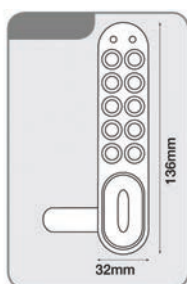
- Groupe de produits 6800 -

N500 dispositif à code mécanique pour serrure à larder

Verrou à code mécanique pour serrure à larder - PVD acier inoxydable

Verrou à code mécan. pour serrure à larder fct libre passage- PVD acier inox.

Référence	Unité	Code article	Tarif public H.T.
N500 SS	pièce	3900501000	438,00 €
N505 SS	pièce	3900502000	438,00 €



Verrou à code électronique KL 1000 pour armoire

Applications

Pour armoires, placards et casiers.

Convient à des environnements variés : écoles, hôpitaux, crèches, administrations.

- armoire à clés
- casier personnel
- armoire à archives
- armoire de stockage, fournitures de bureau
- armoire à pharmacie
- placard de produits toxiques ou dangereux
- armoire de secours
- armoire de sauvegarde informatique

Facile à poser

Le verrou électronique KL 1000 est économique, facile et rapide à poser sur un grand choix de casiers, d'armoires et de placards standards. Il peut même être facilement adapté aux casiers qui n'ont pas de dispositif de verrouillage. Simple à utiliser, il permet la suppression totale des clés.

Le verrou KL 1000 offre une grande facilité de montage : il suffit de retirer le verrou à came existant, de percer un trou de 6 mm pour la fixation supérieure, de fixer le verrou sur la porte avec l'écrou (4) et la vis supérieure (2). Choisissez et adaptez la came appropriée (5), le travail est fait !

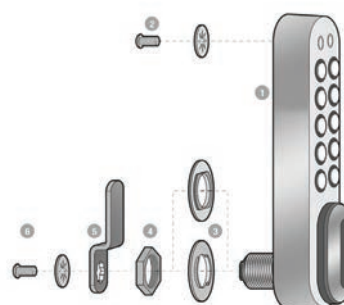
Contenu

Le verrou électronique est fourni en standard avec deux comes, mais la majorité des autres comes qui s'adaptent sur un carré de 8 mm peut être montée sur le verrou KL 1000.

Le verrou est livré avec toutes les fixations nécessaires, le gabarit de pose et la notice de programmation.

Informations techniques, voir page 370.

- 1 Verrou électronique
- 2 Vis de fixation supérieure x 2
- 3 Rondelles de centrage
- 4 Ecrou de serrage
- 5 Comes x 2
- 6 Vis de fixation de la came
- Batteries - 2 x 1,5V AAA
- Gabarit de pose



- Groupe de produits 6800 -

Verrou à code électronique pour armoire

Verrou à code électronique pour armoire - gris argent

Référence	Unité	Code article	Tarif public H.T.
1000 SG	pièce	3900300000	188,00 €

Informations techniques

Informations techniques

Le nouveau KL 1000 est un verrou à came électronique programmable conçu en toute simplicité et facile à programmer !

Le verrou KL1000 dispose d'un clavier de 10 touches ainsi que d'une touche # pour la programmation.

Lorsque le verrou est fermé, la touche # est cachée par le bouton.

Chaque code est composé de 4 chiffres.

Le verrou KL 1000 permet de gérer 3 niveaux d'utilisateurs et 2 modes de programmation :

1. Le code maître principal peut : Ouvrir le verrou/changer le code maître.

Etablir/changer/supprimer le code maître secondaire et le code utilisateur.

Le code maître principal peut aussi être utilisé pour changer le mode de fonctionnement.

Mode utilisateur multiple

Dans ce mode, le même code d'utilisateur est saisi pour chaque ouverture du verrou. C'est le mode par défaut.

Mode utilisateur unique

Dans ce mode, le verrou est programmé par l'utilisateur pour une utilisation de courte durée. Lorsque le code est programmé, le verrou se bloque. Lors de l'ouverture, le code est effacé et le verrou est prêt pour l'utilisateur suivant. Cette application est courante pour les consignes ou les casiers de vestiaires sportifs.

2. Le code maître secondaire peut : Ouvrir le verrou/changer le code maître secondaire.

3. Le code maître peut :

Ouvrir le verrou/changer le code d'utilisateur.

Acceptation ou rejet d'un code sont indiqués par les leds bleu et rouge au sommet de la serrure.

Alimentation : 2 x 1,5 volts AAA pour une autonomie de 10 000 ouvertures.

Batterie faible : signalisation par clignotement de la led rouge.

100 ouvertures sont encore possibles après la première signalisation de batterie faible.

Batterie vide : si les batteries sont vides, le verrou peut être ouvert en plaçant une pile 9V sur les points de contact entourant les leds, le + sur la led rouge et le - sur la led bleue. A l'aide du code maître, il est alors possible d'ouvrir le verrou et de remplacer les batteries.

Remplacement des batteries : Elles sont aisément accessibles en retirant la vis supérieure et en faisant pivoter le verrou sur le côté.

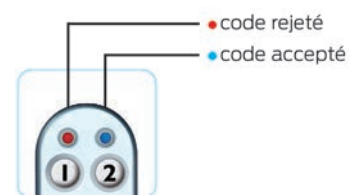
Dimensions : L 136 mm x l 32 mm x P 30 mm.

Matériau : Zamac.

Point de fixation de la came : carré de 8 mm.

Epaisseur de porte : 1 - 19 mm.

Finition : gris argent.



Tous nos certificats sont disponibles sur simple demande.



CGV

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (PROFESSIONNELS)

Article 1. Application des conditions générales de vente – Opposabilité

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « Conditions Générales de Vente ») constituent, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la négociation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles NORMBAU-FRANCE (le « Fournisseur ») fournit aux acheteurs professionnels (les « Acheteurs » ou l' « Acheteur ») qui lui en font la demande ses produits (les « Produits »).

Elles s'appliquent sans restrictions ni réserves à toutes les ventes conclues par le fournisseur auprès des Acheteurs de même catégorie, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat ou ses bons de commandes. Toute commande de Produits implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Toutes dérogations aux Conditions Générales de Vente ne seront possibles que moyennant l'établissement d'une convention écrite conclue entre l'Acheteur et le Fournisseur (les « Parties »), établie soit dans un document unique soit dans un ensemble formé par un contrat-cadre annuel et des contrats d'application, conformément à l'article L. 441-7 du Code de commerce.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Fournisseur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Fournisseur se réserve la faculté d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles en raison de l'évolution technique ou des conditions économiques.

Article 2. Commandes

Les ventes sont parfaites après acceptation expresse et par écrit de la commande de l'Acheteur, par le Fournisseur. Les commandes nécessitant une fabrication sur mesure ne sera validée, le cas échéant, qu'après signature par l'Acheteur des plans fournis par le Fournisseur. L'annulation d'une commande ne peut être obtenue qu'avec le consentement du Fournisseur. Les commandes de réalisations sur mesure et les commandes d'accessoires pour personnes à mobilité réduite ne sont pas susceptibles d'annulation.

Article 3. Prix

Les Produits sont fournis aux tarifs du Fournisseur en vigueur au jour de la passation de la commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée à l'Acheteur.

Ces prix sont HT. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels qui restent à la charge de l'Acheteur.

Article 4. Conditions de paiement

Le prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. Pour la computation des délais, le jour d'émission de la facture ne compte pas. Aucune déduction sur le montant des factures n'est admise. Toute détérioration du crédit de l'Acheteur pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues. Seule la TVA correspondant au prix effectivement payé ouvrira droit à déduction. Le défaut de paiement à terme entraînera :

- l'exigibilité immédiate de l'intégralité de la créance du Fournisseur ;
- des pénalités de retard calculées au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal, automatiquement et de plein droit acquises au Fournisseur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable ;
- une indemnité forfaitaire de 40,00 € pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable du Fournisseur, en application de l'article L 441-6 du code de commerce ;
- la suspension de toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Article 5. Livraison

5.1. Modalité de livraison

La livraison s'effectue conformément à la commande soit par la remise directe du Produit à l'Acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux du Fournisseur ; les Produits voyageant aux risques et périls de l'Acheteur.

5.2. Délai de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours. La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

5.3. Frais de livraison

Les Produits sont expédiés en franco de port ou en port dû. Le franco de port est accordé pour toute livraison supérieure à 700 € net HT (sauf biométrie).

L'Acheteur prendra à sa charge les frais liés à la non livraison en raison d'éléments mal indiqués (adresse erronée ou incomplète).

Article 6. Réception

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément formulées par écrit et accompagnées du bon de livraison dans un délai de huit (8) jours à compter de la livraison, les Produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

En cas de dégat de livraison ou de manquement, l'Acheteur précisera ses réserves sur le bon de livraison et les confirmera dans les trois (3) jours de la livraison par courrier recommandé avec avis de réception adressé au transporteur, avec copie au Fournisseur.

Article 7. Retours des Produits

7.1. Modalités

Tout retour de Produit doit faire l'objet d'un accord écrit formel et préalable du Fournisseur, traduit par un document « accord de reprise ». Tout retour de commande devra être fait dans un délai maximum de trois (3) mois après facturation et franco domicile. Une copie de la facture doit être jointe à la demande de retour.

Les Produits fabriqués sur mesure ou accessoires pour personnes à mobilité réduite ne peuvent, en aucun cas, être repris par le Fournisseur. De même, tout Produit ne parvenant pas au Fournisseur dans son emballage d'origine et en état de revente ne pourra être repris par ce dernier. Tout Produit retourné sans l'application de ces modalités sera systématiquement retourné à son expéditeur et à ses frais.

7.2. Conséquences

Toute reprise acceptée par le Fournisseur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'Acheteur. Un abattement sera appliqué à la valeur nette de facturation couvrant les frais de reprise. La valeur des Produits repris sous déduction de l'abattement ne sera créditée que si les Produits repris sont en parfait état, ni rouillés, ni défraîchis.

Article 8. Transfert de propriété – Transfert des risques

8.1. Clause de réserve de propriété

LE FOURNISSEUR CONSERVE LA PROPRIETE DE TOUS LES PRODUITS LIVRES OU A LIVRER A L'ACHETEUR JUSQU'A RECEPTION DU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX D'ACHAT DES PRODUITS VENDUS.

8.2. Transfert des risques

Les Produits sont vendus au départ des établissements du Fournisseur ; c'est-à-dire que le transfert des risques de perte et de détérioration des Produits s'effectue au moment où elles sont confiées aux transitaires et transporteurs en charge des acheminements.

Article 9. Responsabilité du Fournisseur - Garanties

A défaut de convention particulière expresse, il incombe à l'Acheteur de vérifier que les produits commandés correspondent à ses besoins. Les Produits commercialisés par le Fournisseur ont fait l'objet de tous les contrôles nécessaires pour en assurer le bon fonctionnement. Les Produits bénéficient d'une garantie contractuelle contre tous vices de matière, de fabrication et de conception (la « Garantie ») pendant une durée propre à chaque Produit, à partir de la date de livraison – la durée de Garantie figurant pour chaque Produit sur le catalogue du Fournisseur et pouvant être adressée à l'Acheteur sur simple demande écrite de sa part.

Si l'Acheteur estimait que les Produits livrés sont entachés de vices ouvrant droit à la Garantie, il devra avertir le Fournisseur par écrit, sans délai, en précisant la nature et l'étendue des vices allégués et en fournissant tous les justificatifs quant à la réalité de ceux-ci. L'Acheteur devra laisser toutes facilités au Fournisseur pour effectuer ou faire effectuer par tout tiers désigné par lui, toutes les constatations qu'il jugera nécessaires ; et notamment le Fournisseur pourra solliciter de l'Acheteur le retour franco de port des produits litigieux aux fins d'analyse. Seul le Fournisseur ou toute personne dûment désignée par lui, pourra effectuer ces contrôles, analyses et vérifications. Si à l'issue de ces analyses, contrôles et vérifications, il s'avérait que les Produits étaient bien entachés de vices, la Garantie s'appliquera.

Au titre de la Garantie, le Fournisseur s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement tout produit entaché de vices. Toute pièce remplacée dans le cadre de la Garantie ne sera pas restituée.

La Garantie est strictement limitée à l'obligation de réparation ou de remplacement des produits entachés de vices. La responsabilité du Fournisseur est, en tout hypothèse, limitée à l'indemnisation du dommage direct jusqu'au montant maximal du prix (hors TVA) prévu à la commande pour les services ou Produits devant être fournis par le Fournisseur. Le Fournisseur ne sera en aucun cas tenu à une indemnisation de quelque nature que ce soit et à aucun paiement de quelque frais, pénalités, dommages indirects (en ce compris notamment les conséquences immatérielles, la non réalisation de profits ou d'économies et les dommages causés par l'inactivité d'entreprise), indemnités ou dommages et intérêts que ce soit du fait des défauts ou des vices entachant les Produits.

La Garantie est exclue en cas de détériorations consécutives à :

- une utilisation des Produits non conforme aux recommandations du Fournisseur ;
- une mise en œuvre non conforme par rapport à la notice de pose ; toute modification réalisée sur le matériel sans l'autorisation préalable du Fournisseur ;
- des contraintes extérieures (vandalisme, incendie, foudre, surtension, creux de tension,...) ou tout autre cas de force majeure ;
- un défaut d'entretien dû au non-respect des conditions d'entretien ou d'utilisation recommandées par le Fournisseur et disponibles sur simple demande écrite de l'Acheteur ;
- une usure normale, la Garantie ne pouvant en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée de vie des Produits.

Si, après examen par le Fournisseur, il s'avérait qu'en réalité les produits n'étaient nullement entachés de défauts ou de vices, la Garantie ne pourrait s'appliquer.

En cas de désaccord entre les Parties sur l'existence des défauts ou des vices allégués par l'Acheteur, celui-ci devra saisir, à défaut d'accord amiable entre les Parties, le Tribunal compétent en vertu de l'article 10 afin qu'il statue sur le différend opposant les Parties.

Article 10. Litiges

LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX DE PARIS.

Article 11. Droit applicable

Les Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

Article 12. Respect des dispositions légales par l'Acheteur

L'Acheteur qui assure la revente des Produits à des personnes morales de droit privé ou public s'engage à :

- respecter les principes énoncés dans le Code de conduite des partenaires commerciaux d'Allegion disponible sur www.normbau.fr ;
- respecter les articles 432-11 et 433-1 du Code pénal, relatifs à la corruption active et passive de fonctionnaires et d'agents publics.

Article 13. Acceptation par l'Acheteur

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment, ses propres conditions générales d'achat.

À propos d'Allegion™

Allegion (NYSE: ALLE) est un fournisseur mondial dans le domaine de la sécurité avec les marques stratégiques CISA®, Interflex®, LCN®, NORMBAU, Schlage® et Von Duprin®. Spécialiste de la sécurité et du contrôle d'accès, Allegion offre une vaste gamme de solutions pour les particuliers, les entreprises, les écoles et autres institutions. Allegion commercialise des produits dans 130 pays avec un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de dollars.

Pour plus d'information, consultez www.allegion.com

AXA ■  BRICARD ■ Briton ■  CISA ■  interflex ■ KRYPTONITE ■ NORMBAU ■  SimonsVoss technologies ■  TRELOCK

NORMBAU-FRANCE
CS 50056
67242 Bischwiller Cedex / France
Tél. 03 88 06 23 23
Fax 03 88 53 90 41
www.normbau.fr
normbau.france@allegion.com


ALLEGION™